



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 1496

Texte de la question

DÉLINQUANCE ET IMMIGRATION

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, pour le groupe UMP.

M. Christian Estrosi. Monsieur le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, un grand hebdomadaire révélait, il y a quelques jours, des statistiques particulièrement alarmantes émanant d'études financées par l'IHESI, l'institut des hautes études de la sécurité intérieure, et conduites par un chercheur de CNRS réputé. Elles révélaient qu'un pourcentage élevé de la délinquance émanait de Français originaires de l'étranger, voire d'étrangers présents sur notre sol. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. Maxime Gremetz. Attention ! C'est un sujet très dangereux !

M. Christian Estrosi. Je prends ce chiffre avec beaucoup de hauteur et de prudence. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)* En effet, je considère à titre personnel que ces données scientifiques ne sont pas transposables à tous les actes de délinquance. Mais, selon cette étude, les synthèses quotidiennes des directions centrales de la sécurité publique et de la police judiciaire, qui recensent une partie des délits commis en France, mentionneraient un pourcentage élevé d'auteurs de violences volontaires et de vols à main armée issus de l'immigration.

Alors que la France s'honore d'être une terre d'accueil et d'immigration, un constat s'impose : depuis trente ans, nous assistons à une véritable faillite de toutes les politiques d'intégration.

Depuis deux ans et demi maintenant,...

M. François Hollande. Cela va mieux ?

M. Christian Estrosi. ...votre prédécesseur et vous-même, ainsi que Jean-Pierre Raffarin, regardez la situation avec lucidité et menez votre politique contre les flux migratoires en usant d'un langage de vérité et de transparence.

Pourriez-vous nous indiquer comment vous analysez ces chiffres et de quelle manière vous entendez répondre à la préoccupation des Français et de tous ceux qui viennent vivre sur notre sol ? Les droits et les devoirs de chacun doivent être respectés par tous sur le territoire de la nation française. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. Dominique de Villepin, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Monsieur le député, le premier devoir, en politique, est la lucidité. Que la délinquance trouve un terreau favorable chez les plus faibles et chez ceux qui sont en situation de précarité, confrontés à des problèmes d'emploi ou de logement, c'est vrai. Que cette réalité traduise un échec de l'intégration dans un certain nombre de cas, c'est vrai aussi. Que l'immigration clandestine aggrave la situation de la délinquance dans notre pays, c'est une évidence : les filières criminelles qui exploitent la personne humaine, fragilisent l'insertion des émigrés en situation régulière.

Vous l'avez dit : l'échec des politiques menées depuis trente ans dans notre pays doit non seulement nous inciter à l'humilité, mais surtout nous pousser à faire mieux. C'est pourquoi, face à ces difficultés, nous voulons faire preuve de courage et de détermination.

Pour ma part, j'entends affirmer l'autorité de l'État sur tout le territoire en luttant contre la délinquance - c'est ma

priorité - et en augmentant, en 2004, le nombre des reconduites à la frontière d'immigrés en situation irrégulière. Mais je veux aller plus loin. C'est tout le sens des six chantiers que j'ai voulu ouvrir. L'un d'eux est consacré au démantèlement des grands réseaux de drogue. Un autre porte sur l'égalité des chances. C'est un chantier pilote par lequel le ministère de l'intérieur entend donner l'exemple dans la République.

Enfin, il faut s'attaquer aux racines du problème. C'est tout le sens du projet de loi sur la prévention de la délinquance. Nous tirerons les enseignements des politiques pilotes engagées dans vingt-quatre quartiers, afin de mettre en valeur les dispositifs les plus vertueux. C'est également ce à quoi tend le projet de loi de cohésion sociale que vous présentera Jean-Louis Borloo.

Vous l'avez dit : la République offre des droits, mais elle impose aussi des devoirs. Il nous appartient de les faire respecter. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1496

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 juin 2004